

# Compte rendu du Comité Technique du 26 avril 2018

L'ordre du jour portait essentiellement sur « l'évolution du dispositif CIA (Complément Indemnitaire Annuel)»

Le document préparatoire étant peu explicite sur la déclinaison de ce nouveau dispositif, nous en avons découvert le contenu lors de nos échanges.

Nous allons donc tenter de vous résumer la proposition d'évolution du CIA qui est la suivante : une enveloppe globale de 400 000 euros serait allouée, dicit le DGS « à la main des Directions » afin de créer ce que nous appellerons un « CIA bis » permettant de récompenser les agents « méritants » qui n'auraient pas perçu le CIA.

Pour résumer, il y aurait un « vrai CIA » pour les agents méritants et un CIA bis pour les agents moins méritants mais qui méritent quand même ... vous suivez ???

Du coup entre le CIA et le CIA bis près de 70% des agents pourraient percevoir un complément de rémunération en fin d'année, ce n'est plus le CIA au mérite c'est l'école des fans....

Redevenons sérieux pour tenter de vous expliquer les ambiguïtés, voire l'opacité de ce CIA bis :

Nous n'avons aucune garantie sur la pérennité de ce système, et, nous n'avons aucun montant, ni maxima ni minima, qui pourrait être attribué à chaque agent.

Les montants seront-ils différents selon les catégories, les Directions ?

Aucune obligation d'équité par services, ni aucun critère véritablement défini, la notion de mérite restant assez subjective.

En clair, une fois l'enveloppe à la main des Directeurs, celle-ci pourra être distribuée dans une certaine opacité qui risque de créer de la suspicion et un climat assez malsain.

Levons toute ambiguïté, la CGT n'a rien contre le fait que la collectivité verse plus de prime aux agents, nous n'avons pas non plus de problème philosophique avec « la notion de mérite » quand celle ci nous semble juste et équitable.

De plus, les élections professionnelles étant proches et, poussés par un populisme électoraliste et bienveillant, nous aurions pu nous contenter d'écrire 4 phrases toute à notre gloire du style : « sous la pression de la CGT le département débloque 400 000 euros pour les agents »....

D'autres ne manqueront pas de le faire et nous leur en laissons tout le loisir...



Mais quels représentants du personnel serions-nous si nous n'avions que faire de la manière dont cette somme sera attribuée et à qui ?

Il y a des valeurs qui ne se sacrifient pas sur l'autel de la communication même à la veille d'élections professionnelles et les agents de notre collectivité méritent la transparence, c'est tout l'objectif de ce compte rendu.

Alors pourquoi la collectivité met-elle en place un CIA Bis ?

Certainement pour tenter d'atténuer l'échec du RIFSEEP qui s'est traduit par un nombre historique de recours.

L'intention est louable et nous saluons la prise en considération de ce mécontentement.

Cette avancée est avant tout la vôtre, celle de tous les agents qui ont exprimé, argumenté, et dénoncé un système qu'il trouvait injuste, nous en avons été les soutiens et les relais et nous continuerons à l'être.

Cela étant, ce dispositif ne répond pas aux attentes, ni aux demandes des agents qui souhaitent être reconnus dans leurs fonctions au travers de la prime mensuelle, IFSE et non pas, par une gratification en fin d'année qui reste aléatoire.

Si l'administration nous a bien confirmé que, conformément à la demande conjointe des Syndicats CGT- CFTC et CFDT faite au Président, le chantier de l'IFSE sera bien ré-ouvert, nous craignons que les sommes engagées dans ce CIA bis nous empêchent d'avoir un peu de latitude pour abonder la part IFSE et qu'aux propositions sur lesquelles nous avons travaillé, nous soient opposées les contraintes budgétaires, argument régulièrement opposé aux propositions que nous avons portées.

Nous avons aussi exprimé que si nous ne sommes pas opposés à une reconnaissance du mérite et à l'outil de management qu'est le CIA dans une juste proportion, il nous semble important de rappeler que si la performance individuelle est importante celle de l'équipe est primordiale et dans le climat de morosité actuel qui règne dans la collectivité, nous avons plus que jamais besoin de fédérer les troupes plutôt que de les diviser.

Il était difficile de voter favorablement pour une mesure qui ne répondait pas aux attentes des agents et donc pas aux nôtres, mais considérant que c'était tout de même une avancée, nous nous sommes abstenus.

De plus, comme nous l'avons évoqué en séance, le seul intérêt, que nous avons trouvé à ce dispositif et, il a pesé fortement dans notre vote, concerne les agents des collèges, car c'est à ce jour le seul moyen d'améliorer leur régime indemnitaire qui est le plus mal loti du Département.

Nous espérons qu'à force d'arguments, cette somme sera basculée vers l'IFSE dans le cadre du groupe de travail qui s'ouvrira prochainement piloté par un cabinet privé qui a été mandaté à cet effet.

Vote pour : 4 (SIAT)

Vote contre : 1 (CFTC)

Abstention : 5 (3 CGT, 1 CFDT, 1 FO)